

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 19h30, le CONSEIL D'ADMISTRATION du CCAS de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la vice-présidence d'Isabelle BELBÈZE , Vice-Présidente du CCAS.

Convocation du 19/06/2026.

Nombre de membres en exercice : 17

Étaient présents : Isabelle BELBÈZE, Suzanne BENCHARGUI, Corinne FARRET, Bernard BOUÉ, Marie-Françoise DELMAS, Jean-Marc CARNEIRO, Wilfried GNALY, Claudine ROSSETTO, Sindy MASSOL et Jean NOUGAROLIS.

Étaient excusés : Victor DENOUVION, Naziha ABOULGHAZI, Clément BLOT, Aline BERGOUNAN , Claudine LACOSTE, Anne-Marie MARTIN et Tony TACSIN.

Avaient donné pouvoir :

- Victor DENOUVION avait donné pouvoir à Isabelle BELBÈZE
- Naziha ABOULGHAZI avait donné pouvoir à Suzanne BENCHARGUI
- Aline BERGOUNAN avait donné pouvoir à Claudine ROSSETTO
- Claudine LACOSTE avait donné pouvoir à Jean-Marc CARNEIRO
- Anne-Marie MARTIN avait donné pouvoir à Marie-Françoise DELMAS

Présents : 10
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**OBJET : CONVENTION RELATIVE À L'ADHÉSION AU SERVICE RETRAITE DU CCAS AU CENTRE DE GESTION
N°2026-25**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, le service retraite du centre de gestion de la Haute-Garonne (CDG31) remplit les missions suivantes :

1/ Mission d'information aux employeurs territoriaux et aux actifs pour le compte de la CNRACL (Caisse Nationale des Agents des Collectivités Locales), du RAFP (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique) et de l'IRCANTEC (Institution Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'État et des Collectivités Publiques),

2/ Mission d'accompagnement des employeurs territoriaux pour le compte de la CNRACL, du RAFP et de l'IRCANTEC,

3/ Mission d'accompagnement des actifs et d'intervention, pour le compte des employeurs au titre de la CNRACL, sur les dossiers suivants adressés à la Caisse des Dépôts et Consignations, avec une tarification à l'acte :

Le Président rappelle que la commune adhère au service retraite du Centre de gestion. La dernière convention d'adhésion, approuvée par délibération du 20 avril 2023, a pris effet le 1^{er} janvier 2023.

Accusé de réception en préfecture
031-263105942-20260625-DELIB202625-DE
Reçu le 30/06/2026



Suite à l'établissement d'une nouvelle convention par le CDG 31 tenant compte de l'évolution des dossiers sur lesquels le service peut intervenir, ainsi que des conditions financières, le Président propose au Conseil d'Administration de renouveler l'adhésion de la commune au service retraite du Centre de Gestion, à compter du 1^{er} janvier 2026, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE de renouveler l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

APPROUVE la convention relative à l'adhésion au service retraite, telle que présentée et annexée à la présente délibération ;

AUTORISE le Maire à la signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 02 JUL. 2026

Le Président, Victor DENOUVION.

